



Actualités OFS

BFS Aktuell

Attualità UST

13 Protection sociale

Neuchâtel, 12.2010

Statistique suisse de l'aide sociale 2009

Le taux d'aide sociale ne progresse que légèrement malgré la situation économique difficile

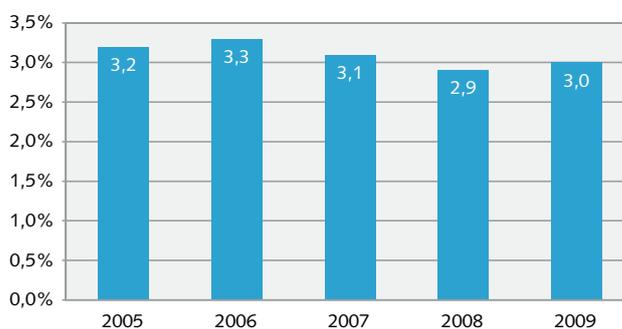
A fin 2009, la Suisse comptait 230'019 personnes dépendant de l'aide sociale. C'est la première fois depuis 2006 que leur nombre augmente. Compte tenu de la situation économique difficile en 2009, cette hausse peut être qualifiée de modeste. Les personnes tributaires de l'aide sociale étaient environ 8'800 de plus que l'année précédente. Le taux d'aide sociale a ainsi progressé de 0,1 point pour atteindre 3,0%.

Légère augmentation du taux d'aide sociale

Le taux d'aide sociale s'est accru de 0,1 point par rapport à 2008, pour s'établir à 3,0%. Mais il se situe encore nettement en dessous de son niveau record de 3,3% observé en 2006. En chiffres absolus en 2009, ce sont 8'800 personnes de plus qui ont dû recourir à l'aide sociale. Entre 2008 et 2009, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 4,0%. Cette évolution s'explique entre autres par le fait que la statistique de l'aide sociale prend désormais aussi en considération les personnes étrangères admises provisoirement et les réfugiés admis provisoirement vivant depuis plus de sept ans en Suisse. Selon la loi révisée du 1.1.2008 sur l'asile, le financement du soutien à ces deux groupes de personnes est du ressort des cantons et non plus de la Confédération. Parmi les personnes recensées dans la statistique de l'aide sociale, près de 7400 personnes appartenaient à ces deux groupes en 2009.

En 2009, la récession économique et en particulier l'accroissement du nombre de chômeurs (2009: +45%, soit 172'700 personnes) et de chômeurs de longue durée (2009: +76%, soit 26'400 personnes) n'ont pas encore eu de répercussions sur le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale en 2009. Ces facteurs ont cependant une incidence différée sur l'aide sociale et il faudra attendre les résultats détaillés de la statistique de l'aide sociale 2010 pour en connaître l'ampleur.

Taux d'aide sociale en Suisse, de 2005 à 2009 G 1



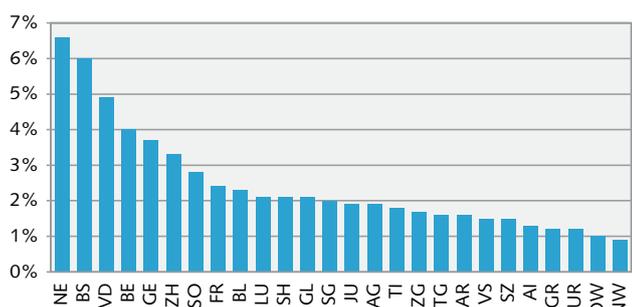
Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2009

© OFS

Disparités entre les cantons sur le plan du taux d'aide sociale

Les cantons urbains ou très urbanisés (BS, GE, ZH) sont plus fortement touchés par l'aide sociale que les cantons ruraux de la Suisse centrale et orientale. Certains cantons romands présentent des taux d'aide sociale plus élevés que ceux de cantons alémaniques structurellement semblables. Ce constat vaut en particulier pour les cantons de Neuchâtel et de Vaud.

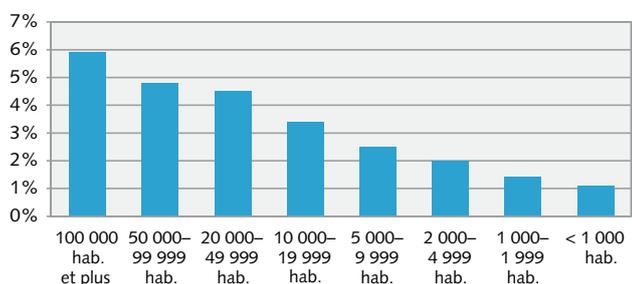
Taux d'aide sociale par canton, en 2009



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2009

© OFS

Taux d'aide sociale selon la taille des communes, en 2009



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2009

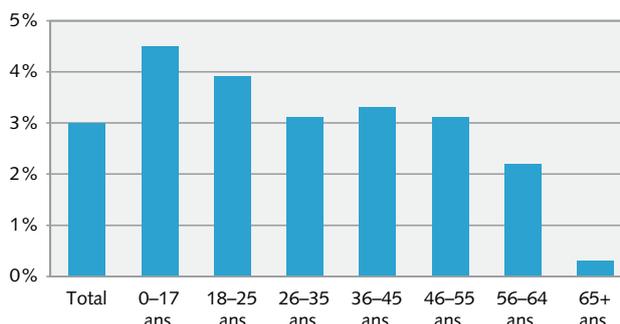
© OFS

L'aide sociale est un phénomène essentiellement urbain. Un quart de tous les bénéficiaires de l'aide sociale vivent dans les cinq villes comptant plus de 100'000 habitants. Ces dernières enregistrent des taux d'aide sociale deux fois plus élevés que la moyenne suisse. Les communes de moins de 2000 habitants ne sont par contre que peu touchées par le problème. Leur taux d'aide sociale moyen ne dépasse pas 1,4%.

Structure par âge: surreprésentation des jeunes, mais leur taux d'aide sociale tend à reculer

Le taux d'aide sociale est le plus élevé chez les enfants, les jeunes et les adultes jusqu'à 25 ans. Le taux important observé chez les 0 à 17 ans s'explique en grande partie par le risque supérieur à la moyenne de dépendre de l'aide sociale auquel les familles monoparentales sont exposées.

Taux d'aide sociale par groupe d'âges, en 2009

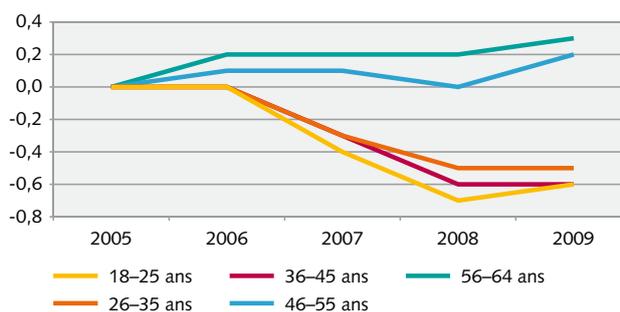


Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2009

© OFS

Les taux d'aide sociale des groupes d'âges entre 26 et 55 ans sont proches du taux moyen. Le taux est plus faible pour les personnes de 56 à 64 ans, proches de la retraite. Il n'est que de 0,3% chez les personnes à l'âge de la retraite, qui, lorsqu'elles sont dans le besoin, sont soutenues presque exclusivement par des prestations complémentaires de la Confédération et pratiquement plus par l'aide sociale.

Evolution du taux d'aide sociale des personnes en âge de travailler, de 2005 à 2009



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2009

© OFS

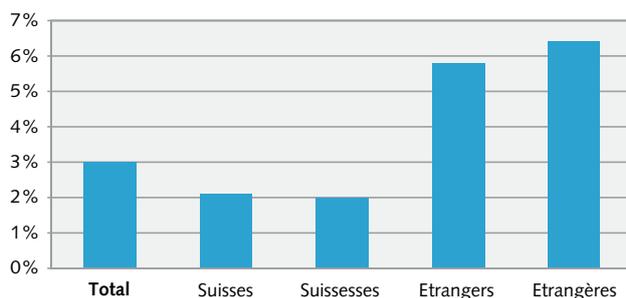
Si l'on considère l'évolution des taux d'aide sociale des différents groupes d'âges depuis 2005, on observe que les taux tendent à diminuer nettement chez les jeunes, notamment ceux de 18 à 25 ans. Cette tendance à la baisse ne s'est pas poursuivie en 2009, ce qui peut être lié à la situation difficile du marché du travail. La tendance est autre pour les personnes plus âgées. Pour les cinq dernières années, on observe une hausse presque continue du taux d'aide sociale chez les personnes de 56 à 64 ans. Une fois que les personnes de cet âge sont tributaires de l'aide sociale, il est difficile pour elles de reprendre pied sur le marché du travail. C'est probablement aussi la raison pour laquelle le principal motif d'arrêt du versement de l'aide sociale à des personnes de ce groupe d'âges est le passage dans une assurance sociale (par ex. AVS, AI ou prestations complémentaires). Le taux d'aide sociale des 46 à 55 ans a diminué entre 2006 et 2008 avant de connaître une rapide progression l'année suivante.

Les femmes étrangères fortement touchées

Le risque de dépendre de l'aide sociale est trois fois plus élevé pour les personnes étrangères que pour celles de nationalité suisse. Cette situation est principalement due au fait que les premières ont généralement un niveau de qualifications plus faible et vivent dans des familles plus nombreuses ne comptant souvent qu'une seule personne à exercer une activité lucrative. Avec un taux d'aide sociale de 6,4% les femmes étrangères sont plus fortement touchées que les hommes étrangers (5,8%).

Taux d'aide sociale par nationalité et par sexe, en 2009

G 6



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2009

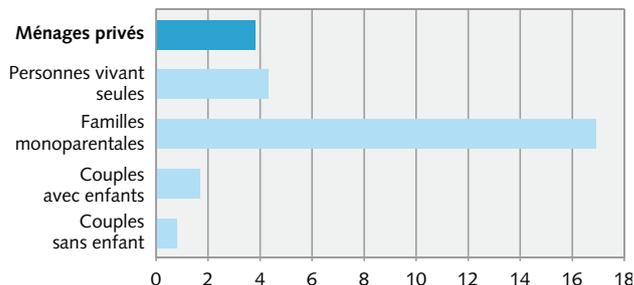
© OFS

Par rapport à 2009, le nombre de bénéficiaires étrangers s'est accru de 6,6% et celui des bénéficiaires suisses de 1,4%. La plus forte progression du nombre de bénéficiaires étrangers est due en grande partie au fait que la statistique considère pour la première fois les personnes étrangères admises provisoirement et les réfugiés admis provisoirement vivant en Suisse depuis plus de sept ans. Sans cet effet, la hausse du nombre de bénéficiaires étrangers aurait été plus faible que celle des bénéficiaires de nationalité suisse.

Familles monoparentales: les plus fortement exposées au risque de dépendre de l'aide sociale

Les analyses structurelles sont basées sur les dossiers d'aide sociale (unités d'assistance comptant une ou plusieurs personnes) et non pas sur les personnes soutenues. Le taux d'assistance indique la part des dossiers d'aide sociale par rapport à l'ensemble des ménages. En 2009, des prestations d'aide sociale ont été accordées à 230'019 personnes regroupées dans 136'593 unités d'assistance (dossiers). Chaque dossier concerne ainsi 1,68 personne en moyenne. Comme la moyenne des personnes soutenues par dossier a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (2008: 1,7 personne), le nombre de dossiers s'est plus fortement accru (+5,1%) que celui des personnes bénéficiaires de l'aide sociale (+4,0%). En 2009, le taux d'assistance pour les ménages privés se monte à 3,8%.

Taux d'assistance des ménages privés selon la structure de l'unité d'assistance, en 2009 G 7



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2009

© OFS

En Suisse, un peu plus d'une famille monoparentale sur six a besoin de prestations de l'aide sociale: le taux d'assistance des familles monoparentales s'élève à 16,9%. Le nombre des familles monoparentales tributaires de l'aide sociale a progressé d'un peu plus de 700 unités. Ainsi, quelque 30% des personnes bénéficiant de l'aide sociale vivent dans des familles monoparentales.

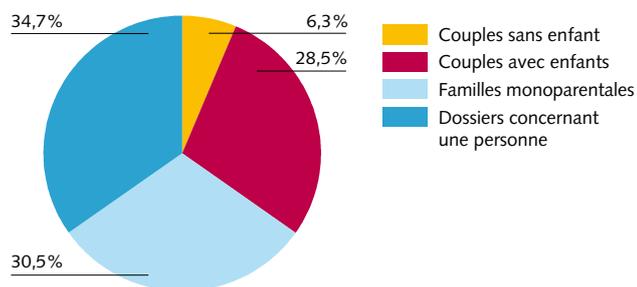
Hausse du nombre des bénéficiaires de l'aide sociale vivant seuls

Les 71'380 dossiers d'une personne représentent en 2009 un bon tiers (34,6%) de l'ensemble des personnes soutenues vivant dans des ménages privés. Si l'on prend comme grandeur de référence non pas les personnes mais les unités d'assistance, la part des dossiers d'une personne dans l'ensemble des ménages privés se monte à 61,1%. Les dossiers d'une personne sont le groupe de dossiers qui a le plus augmenté (+4500 dossiers ou +6,7%) par rapport à 2008. Dans ce groupe, les effectifs des jeunes adultes (de 18 à 25 ans) et des personnes de 46 à 55 ans ont enregistré les plus fortes progressions, avec respectivement 1300 et 900 personnes.

Les couples sont d'une manière générale les moins exposés au risque de dépendre de l'aide sociale. Le taux d'assistance n'atteint que 1,7% chez les couples avec enfants même si ces couples sont fortement représentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, avec une part de personnes de 28,4%. Cette différence s'explique par le fait que les couples avec enfant(s) comptent davantage de personnes par ménage que les familles monoparentales ou les ménages d'une personne.

Bénéficiaires de l'aide sociale selon la structure de l'unité d'assistance, en 2009

G 8



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2009

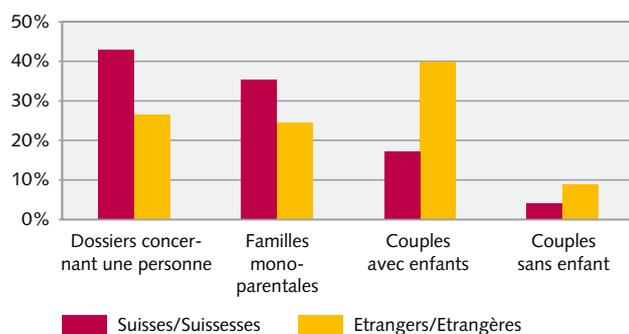
© OFS

Les bénéficiaires étrangers vivent plutôt dans des familles, ceux de nationalité suisse plutôt dans des ménages d'une personne

On observe des différences entre bénéficiaires suisses et bénéficiaires étrangers quant aux modes de vie. Une bonne moitié des bénéficiaires étrangers vivent dans des ménages de couple avec ou sans enfants, alors que les bénéficiaires suisses ne sont qu'à peine un cinquième à être dans ce cas. En revanche, ces derniers sont fortement représentés dans les ménages d'une personne (42,9%, soit près de deux fois plus que les bénéficiaires étrangers) et dans les ménages monoparentaux (35,4%).

Bénéficiaires de l'aide sociale selon la nationalité et la structure de l'unité d'assistance, en 2009

G 9



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2009

© OFS

Les personnes suisses affichent des modèles de famille plus individuels (proportion supérieure à la moyenne de divorcés et de familles monoparentales et cas d'une personne seule), alors que les bénéficiaires étrangers vivent dans des familles comptant généralement davantage d'enfants. Comme les étrangers ont des conditions d'emploi comparativement plus défavorables (pas de contrat de travail fixe, travail dans des branches à bas salaires, etc.), il leur arrive plus souvent d'avoir un revenu du ménage insuffisant même si le ménage compte deux personnes exerçant une activité lucrative.

La statistique de l'aide sociale en bref

La statistique suisse de l'aide sociale relève tous les dossiers des personnes qui touchent au moins une fois par année civile des prestations financières de l'aide sociale ainsi que tous les membres de leur famille directement concernés par les prestations sociales perçues (conjoint, enfants du bénéficiaire, autres personnes à charge). Sur cette base, l'Office fédéral de la statistique (OFS) peut calculer des indicateurs permettant d'analyser la situation des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse et de mieux déterminer l'efficacité du système social et des prestations sociales. Les résultats de la statistique de l'aide sociale sont aussi utilisés dans le cadre de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre Confédération et cantons (RPT).

Le taux d'aide sociale et le taux d'assistance sont les principaux indicateurs de la statistique de l'aide sociale. Le taux d'aide sociale correspond à la part de la population qui touche une aide sociale. Le taux d'assistance correspond à la part des unités d'assistance (dossiers) dans l'ensemble des ménages.

Les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale de 2009 sont les premiers à reposer sur un relevé de données exhaustif dans tous les cantons.

Autres informations sur Internet

Portail statistique de l'OFS, protection sociale:
www.socialsecurity-stat.admin.ch

Impressum

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Conception, rédaction: Norbert Riesen

Série: Actualités OFS

Domaine: 13 Protection sociale

Layout: OFS, Section DIAM, Prépresse/Print

Traduction: Services linguistiques OFS, publication: disponible sous forme électronique (format PDF) en français, en allemand et en italien

Renseignements: Office fédéral de la statistique, section Aide sociale, Norbert Riesen, tél. 032 713 65 78, e-mail: norbert.riesen@bfs.admin.ch

Pour commander: Numéro de commande: 767-1100, gratuit. Tél.: 032 713 60 60. E-mail: order@bfs.admin.ch, fax: 032 713 60 61